

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 05033

Numéro SIREN : 889 982 674

Nom ou dénomination : SOC 1004

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2022 sous le numéro de dépôt 27340

SOC 1004

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.000 euros
Siège Social : 280 rue du 8 mai 1945 – 78360 Montesson
RCS VERSAILLES 889 982 674

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 1^{ER} DECEMBRE 2022

PROCES-VERBAL

L'an 2022,
Le premier décembre,

La société VINCI Energies France, Société par Actions Simplifiée au capital de 458 599 242,20 euros, dont le siège social est à NANTERRE (92000) – 2169 Boulevard de la Défense, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 518 927 256,

Représentée par Monsieur Hervé ADAM, Président,

Associé unique (ci-après l' « **Associé Unique** ») de la société SOC 1004 (ci-après la « **Société** ») et à ce titre titulaire des 1 000 actions composant le capital social de la Société,

Représentée par Monsieur Hervé ADAM, Président de la Société,

En présence de Monsieur Eric PLUMEY.

L'Associé Unique de la société ayant pris connaissance des documents suivants :

- Les statuts de la société,
- La copie des lettres adressées à l'Associé Unique et au Commissaire aux Comptes,
- Le texte des projets de résolutions.

- Précise que les documents et renseignements cités ci-dessus lui ont été adressés ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, ou tenus à leur disposition au siège social dans les conditions fixées dans les statuts,

- Déclare que le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS, Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoqué, est absent et excusé,

- Rappelle qu'elle est appelée à délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour les formalités.

Prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique,

- Prend acte de la démission de Monsieur Hervé ADAM de ses fonctions de Président de la Société à compter du 1^{er} décembre 2022,
- Décide de nommer en remplacement en qualité de nouveau Président, Monsieur Eric PLUMEY, à compter de ce jour et ce, pour une durée illimitée.

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, Monsieur Eric PLUMEY sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions exercées collectivement par le ou les associé(s).

Monsieur Eric PLUMEY ne sera pas rémunéré au titre de ses fonctions de Président mais bénéficiera du remboursement de ses frais sur justificatif.

Monsieur Eric PLUMEY déclare accepter les fonctions de Président et déclare ne faire l'objet d'aucune incompatibilité, interdiction, ni déchéance de nature à faire obstacle à l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique confère en tant que de besoin, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique et le Président.

Fait à Nanterre, le 1er décembre 2022
(en trois exemplaires)

L'Associé Unique
Pour VINCI Energies SA
Hervé ADAM



Le Président
Hervé ADAM



Eric PLUMEY

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation
des fonctions de Président